

Attestation de dons

Nom de l'institution

Adresse

NPA

Localité

Nous, soussignés

attestons que cette institution, personne morale ayant son siège en Suisse et étant exonérée de l'impôt en raison de ses buts de service public ou de pure utilité publique, a reçu

durant l'année civile 2010

de la part de M./Mme

Nom

Prénom

Adresse

NPA

Localité

Dons en espèces

la somme de CHF,

à titre de prestations bénévoles, au sens de l'article 37 LIPP,

Dons sous forme d'autres valeurs patrimoniales

un don de (*précisez la nature*)

d'une valeur estimée par l'institution à CHF,

à titre de prestations bénévoles, au sens de l'article 37 LIPP.

S'agissant des dons sous forme d'autres valeurs patrimoniales, l'administration fiscale cantonale peut demander au contribuable de démontrer la valeur de la libéralité à la déduction de laquelle il prétend (valeur vénale).

Nous certifions que le-s don-s ci-dessus est-sont acquis à l'institution susmentionnée à titre définitif et ne sera-ont en aucun cas restitué-s au donateur sous quelque forme que ce soit; en particulier, que celui-ci ne reçoit aucune contre-prestation de la part de l'institution.

Lieu

Date

 / /

Tampon/Signature